

SOMMAIRE

1.	OBJET	2
2.	OBJECTIFS	2
3.	PERSONNES CONCERNEES	2
4.	METHODOLOGIE.....	2
5.	RECOMMANDATION.....	4

ANNEXE 1 : Fiche Port du Masque

ANNEXE 2 : Fiche Hygiène des Mains

ANNEXE 3 : Fiche Gestes Barrières

ANNEXE 4 : Fiche Habillage/Déshabillage EPI

		Nom	S.Résidence, SIS et PPS	Cellule de Crise	Direction	Secteurs et Pôles concernés	Personnel Concerné
1		Signature					
		Date	Mai 2020	Mai 2020	Mai 2020	Mai 2020	Mai 2020
	Version	Objet de la révision	Rédaction	Validation	Approbation	Diffusion	Application

1 – OBJET :

Cette procédure doit permettre à l'ensemble des personnels du pôle patrimoine, du secteur résidence et du secteur intervention sociale d'assurer la réalisation, en toute sécurité, des missions qui leur incombent.

2 – OBJECTIF :

Organiser l'intervention dans un logement et les communs pour prévenir le risque d'infections associées au Covid-19.

3 – PERSONNES CONCERNEES :

Cette procédure s'applique pour l'ensemble du personnel intervenant dans les communs et chambres de nos résidences sociales.

4 – METHODOLOGIE :

Préalablement, il faut demander au résident s'il présente des symptômes du Covid-19.

Dans **l'affirmative**, application de la **procédure n° 1 si l'intervention ne peut pas être réalisée ultérieurement** ;

Dans la **négative**, application de la **procédure n°2**.

Procédure n° 1

Partager et faire respecter le mode opératoire suivant :

- Demander au locataire de porter un masque chirurgical et de respecter une distance de plus 1 m avec l'intervenant.
- Demander au résident de faciliter l'accès à la zone de travail en laissant si possible les fenêtres ouvertes, la lumière allumée... afin d'éviter les contacts sur les surfaces contaminées.

- Ventiler la pièce avant et pendant l'intervention.
- Se laver les mains (eau + savon ou gel hydroalcoolique) avant et après les travaux.
- L'intervention se fera avec le port d'un masque FFP2, des protections oculaires, de tabliers ou de surblouses, des sur-chaussures ou par défaut des chaussures dédiées qui seront désinfectées après l'intervention.
- Le port des EPI lié aux travaux doit être respecté.
- Réaliser les travaux.
- Mettre les déchets dans un sac fermé et les emmener.
- Hors zone d'intervention, nettoyer les outils avec des lingettes désinfectantes.
- Hors zone d'intervention, enlever les EPI à usage unique et le jeter un sac prévu à cet effet sur site ou à disposition dans le véhicule.
- Enlever les EPI réutilisables et les désinfecter avec les lingettes.
- Désinfection des surfaces contact du véhicule et des équipements tels que le téléphone portable.
- Se laver les mains (eau + savon ou gel hydroalcoolique).

Procédure n° 2

Pendant la phase transitoire d'équipement en masque des résidents le port d'un masque FFP2 est obligatoire

Partager et faire respecter le mode opératoire suivant :

- Port obligatoire d'un masque chirurgical par le résident durant l'intervention dans le logement, (sinon lui en mettre un à disposition) pas nécessaire si FFP2.
- Ventiler la pièce avant et pendant l'intervention.
- Port d'un masque chirurgical
- Demander que les gestes barrières soient strictement respectés à votre arrivée (distance d'un mètre au moins entre toute personne et le salarié tout au long de l'intervention...)
- Se laver les mains (eau + savon ou gel hydroalcoolique).
- Le port des EPI lié aux travaux doit être respecté,
- La tenue de la visite se fera avec le minimum d'équipement nécessaire. (Eviter les sacs personnels)
- Réaliser l'intervention.
- Mettre les déchets dans un sac fermé et les emmener.
- Nettoyer les outils avec des lingettes désinfectantes.
- Enlever les EPI à usage unique et les jeter dans un sac poubelle fermé.

**PROCEDURE
D'INTERVENTION DANS LES LOGEMENTS et
COMMUNS DES RESIDENCES SOCIALES
COVID 19**

Date :12/05/20020

Version 1

Page 4/4

- Désinfection des EPI réutilisables (lunettes, gants anti-coupure).
- Désinfection avec des lingettes des surfaces contact du véhicule et des équipements tels que le téléphone portable.
- Se laver les mains (eau + savon ou gel hydroalcoolique).

5 – RECOMMANDATIONS :

- Pour l'application de cette procédure, veuillez-vous référer aux fiches fournies en annexe.